

Forme juridique de l'OPCVM  
**Fonds Commun de Placement**

Société de Gestion  
**Lyxor International ASSET Management**

Conseil en Investissement  
**Société Générale (direction SG Private Banking)**

Dépositaire  
**Société Générale**

Établissement désigné pour recevoir les souscriptions et les rachats  
**Société Générale**

Commissaire aux Comptes  
**Barbier Frinault et autres**

Compartment  
**Non**

Nourricier  
**Non**

## CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

### Classification

Diversifié

### Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP est :

- (i) de participer de façon prépondérante à l'évolution des marchés actions et de façon moindre à celle des marchés obligations mondiaux par le biais d'un panier d'OPCVM sélectionné par Lyxor International Asset Management ("Lyxor") sur les conseils de la direction SG Private Banking de la Société Générale;
- (ii) d'offrir à maturité (soit le mardi 23 janvier 2007) une protection à hauteur de **88 %** de la Valeur Liquidative de Référence (sous déduction des commissions de souscription) (soit au moins 88 euros).

### ■ Avantages

- Protection du capital à hauteur de 88 % de la Valeur Liquidative de Référence (soit au moins 88 euros)
- Gestion dynamique du panier d'OPCVM permettant au gérant de sélectionner à tout moment les OPCVM ayant de bons potentiels de performance

### ■ Inconvénients

- Possibilité de perdre jusqu'à 12 % de la Valeur Liquidative de Référence même en cas de stabilité des marchés
- L'exposition du FCP au panier d'OPCVM est plus faible qu'un fonds non protégé ayant la même allocation
- Pour retrouver le capital investi sur la Valeur Liquidative de Référence, il est nécessaire que la valeur du panier d'OPCVM passe de 88 % à 100 %, soit une performance de 13,64 % sur 3 ans.

### Techniques de gestion

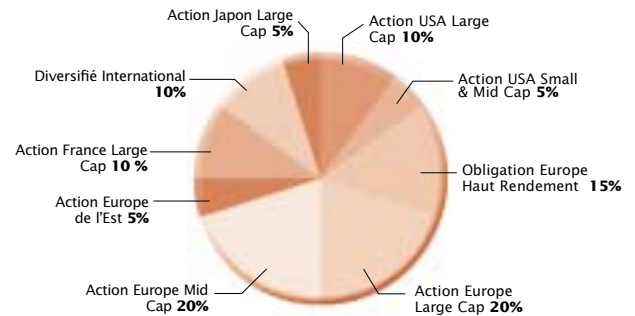
La gestion de Stradivarius se déroule en deux étapes et consiste à :

- prendre une exposition dans un panier d'OPCVM
- acquérir une protection de cette exposition à hauteur de 88 % de la Valeur Liquidative de Référence

*Première étape : prendre une exposition sur un panier d'OPCVM*

Le FCP est exposé sur des OPCVM sélectionnés par le gérant qui bénéficiera des conseils de SG Private Banking qui pourra recommander au gérant les fonds sur lesquels il pourrait augmenter ou réduire l'exposition du FCP. Dans l'intérêt des porteurs, Lyxor se réserve cependant le droit de refuser ou modifier les propositions faites par SG Private Banking.

Tout au long de la vie du FCP, l'allocation dynamique sera faite conformément aux répartitions géographiques et par classes d'actifs suivantes :



Les changements d'allocation respecteront les contraintes suivantes :

- le poids des grandes zones géographiques pourra varier au maximum de +/- 5 % par rapport à l'allocation initiale ;
- la répartition entre grandes classes d'actifs (actions/obligations) pourra varier au maximum de +/- 5 % par rapport à l'allocation initiale ;
- si le poids d'un fonds dépasse 35 %, son poids sera réduit de façon à respecter les ratios réglementaires des OPCVM de droit français.

Au lancement du FCP, une allocation initiale sera arrêtée par le gérant en liaison avec le conseiller en investissement. Cette allocation initiale est présentée en annexe à la notice. Ensuite, et notamment sur proposition du conseiller en investissement, le gérant pourra procéder à un changement de l'allocation via des modifications de pondérations, des ajouts ou remplacements éventuels des OPCVM composant l'exposition du FCP. Ces modifications feront l'objet d'un compte rendu dans la politique de gestion relaté dans les documents périodiques. Ces changements auront lieu sur une base trimestrielle voire semestrielle. La fréquence des changements sera notamment fonction des conclusions du processus d'investissement mis en œuvre par le conseiller en investissement.

L'exposition du FCP sur le panier d'OPCVM est toujours supérieure à 88 % de la Valeur Liquidative de Référence et est imputée en cours de vie par les frais de gestion du FCP. Elle sera exactement égale à 88 % de la Valeur Liquidative de Référence à maturité.

### Seconde étape: acquérir une protection

Le FCP fait l'acquisition d'une protection qui permet d'offrir à maturité (soit le mardi 23 janvier 2007) une protection à hauteur de 88 % de la Valeur Liquidative de Référence (sous déduction des commissions de souscription) (soit au moins 88 euros).

La protection en capital est obtenue par le gérant au moyen d'instruments financiers à terme. Le FCP n'est donc pas totalement exposé aux OPCVM sélectionnés puisqu'une partie de ses actifs est investie dans la protection en capital à l'échéance du FCP.

Le FCP conservera jusqu'à l'échéance un instrument financier à terme destiné à assurer la protection du capital initial, même lors des modifications de l'allocation du panier d'OPCVM. Ainsi, à chaque changement de l'allocation via des modifications de pondérations, des ajouts ou remplacements éventuels des OPCVM composant l'exposition du FCP, celui-ci devra de façon concomitante changer la protection pour l'adapter à la nouvelle allocation.

Cette protection peut donc être perçue à tout moment comme le droit de vendre à maturité l'allocation du moment à un prix au moins égal à 88 % de la Valeur Liquidative de Référence (sous déduction des commissions de souscription) (soit au moins 88 euros).

### Exemples chiffrés:

Les exemples chiffrés sont donnés à titre indicatif uniquement afin d'illustrer le mécanisme de la formule, et ne préjugent en rien des performances passées, présentes ou futures du FCP.

Le rendement à l'échéance, soit le mardi 23 janvier 2007, sera d'autant meilleur que le panier aura performé.

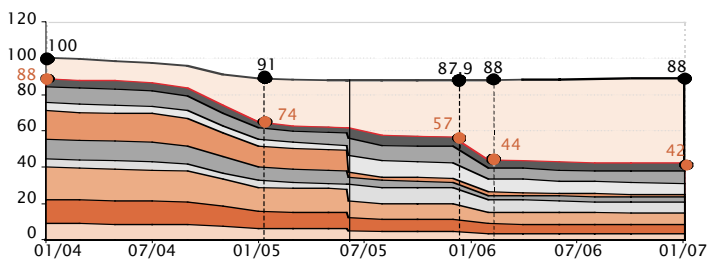
#### Premier exemple: Cas défavorable

L'allocation de fonds voit sa valeur passer de 88 % à la date de lancement, à 42 % à l'échéance. La protection à l'échéance a permis au souscripteur d'obtenir une valeur de remboursement de 88 %. Ainsi la protection est venue compléter de 46 % la valeur finale de l'allocation.

Pendant la vie du FCP STRADIVARIUS, la valeur de l'allocation s'est dégradée. La protection mise en place a permis au FCP d'amortir très fortement la baisse de la valeur de l'allocation.

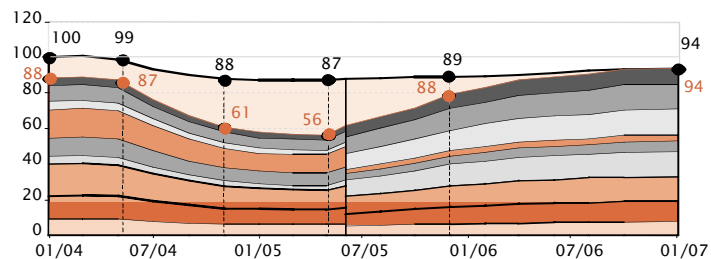
Ainsi, en décembre 2005, alors que la valeur de l'Allocation serait de 57 %, le FCP STRADIVARIUS aurait une valeur liquidative de 87,90 %. De plus entre décembre 2005 et février 2006, la valeur de l'allocation passant de 57 % à 44 %, la valeur liquidative du FCP progresserait de 87,90 % à 88 %.

A l'échéance, le taux de rendement interne du FCP STRADIVARIUS serait de -4,17 % par an, alors que celui de l'OAT octobre 2006 serait de 3,07 %.



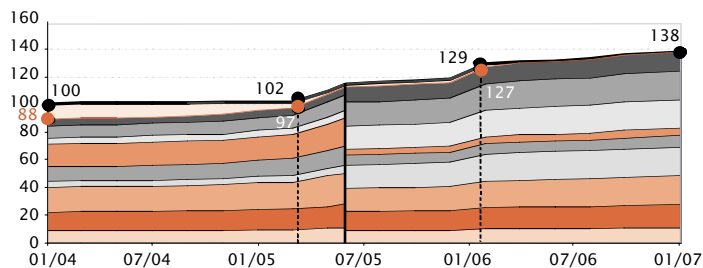
### Second exemple: Cas median

L'allocation de fonds voit sa valeur passer de 88 % à la date de lancement, à 94 % à l'échéance. Le souscripteur recevra à l'échéance une valeur de remboursement égale à la valeur de l'allocation, soit 94 %. Pendant la vie du FCP STRADIVARIUS, sa valeur liquidative est toujours supérieure ou égale à la valeur de l'allocation de fonds. A l'échéance, le taux de rendement interne du FCP STRADIVARIUS serait de -2,04 % par an, alors que celui de l'OAT octobre 2006 serait de 3,07 %.



### Troisième exemple: Cas favorable

L'allocation de fonds voit sa valeur passer de 88 % à la date de lancement, à 138 % à l'échéance. Le souscripteur recevra à l'échéance une valeur de remboursement égale à la valeur de l'allocation, soit 138 %. Pendant la vie du FCP STRADIVARIUS, sa valeur liquidative est toujours supérieure ou égale à la valeur de l'allocation de fonds. A l'échéance, le taux de rendement interne du FCP STRADIVARIUS serait de +11,33 % par an, alors que celui de l'OAT octobre 2006 serait de 3,07 %.



### Légende des 3 graphiques

PROTECTION STRADIVARIUS

Valeur du Fonds A

Valeur du Fonds B

Valeur du Fonds C

Valeur du Fonds D

Valeur du Fonds E

Valeur du Fonds F

Valeur du Fonds G

Valeur du Fonds H

Valeur du Fonds I

Lancement > juin 05

Poids du Fonds A 10 % ≥ 8 %

Poids du Fonds B 15 % ≥ 12 %

Poids du Fonds C 20 % ≥ 15 %

Poids du Fonds D 5 % ≥ 15 %

Poids du Fonds E 12 % ≥ 6 %

Poids du Fonds F 18 % ≥ 4 %

Poids du Fonds G 5 % ≥ 15 %

Poids du Fonds H 10 % ≥ 15 %

Poids du Fonds I 5 % ≥ 10 %

## **Orientation des placements**

Le gérant a retenu la Société Générale (direction SG Private Banking) comme Conseiller en Investissement et agira en liaison avec lui dans le respect de l'objectif de gestion du FCP pour une allocation dynamique de son exposition sur un panier d'OPCVM. Le FCP cherche à capturer les mouvements haussiers de ces actifs, tout en étant protégé contre leurs mouvements baissiers au-delà de 88 % de la Valeur Liquidative de Référence.

Le FCP sera investi en permanence, directement ou indirectement (par la détention à hauteur de plus de 50 % de son actif de parts d'OPCVM éligibles au PEA) à plus de 75 % en titres éligibles au PEA, conformément aux critères d'éligibilité de ces titres au PEA.

Le FCP sera investi et/ou exposé à des OPCVM français ou européens coordonnés.

Le FCP gère des instruments financiers français ou étrangers (OPCVM, actions et autres titres de capital, obligations, titres de créance et leurs produits dérivés).

Dans les limites prévues par la réglementation, le FCP pourra procéder à des opérations sur les marchés à terme fermes ou conditionnels réglementés (français ou étrangers) et de gré à gré en vue de couvrir son portefeuille et/ou de l'exposer à des OPCVM, secteurs d'activités, taux, indices, actions, titres ou valeurs mobilières assimilées afin de réaliser son objectif de gestion et/ou de protéger ses actifs. Dans ce cadre, le FCP pourra également prendre des positions en vue de couvrir son portefeuille au risque de devises.

Le FCP se réserve la possibilité d'effectuer des opérations de pensions, prêts et emprunts de titres.

Au cours de la période de souscription comprise entre le jeudi 11 décembre 2003 et le mardi 27 janvier 2004, la valeur liquidative progressera régulièrement selon un taux proche du marché monétaire. Ainsi la Valeur Liquidative de Référence (VLR) est la plus haute valeur liquidative constatée entre le mardi 16 décembre 2003 et le mardi 27 janvier 2004 inclus (sous déduction des commissions de souscription). A compter du mardi 27 janvier 2004, l'exposition du fonds au panier d'OPCVM sera initialement équivalente à 88 % de l'actif, les 12 % restants étant consacrés à l'achat d'une protection à hauteur de 88 % de la Valeur Liquidative de Référence.

Ensuite, et notamment sur proposition du Conseiller en Investissement, le gérant se réserve la possibilité de procéder à une allocation dynamique de l'exposition du FCP via des modifications de pondérations, des ajouts ou remplacements éventuels d'OPCVM. Ces modifications feront l'objet d'un compte rendu dans la politique de gestion relatée dans les documents périodiques.

## **Garantie ou protection**

### *Engagement de la Société Générale*

La Société Générale s'engage à ce que chaque porteur (quelle que soit la date de souscription de ses parts) demandant le rachat de ses parts sur la base de la valeur liquidative du mardi 23 janvier 2007 bénéficie d'une valeur liquidative de rachat (la "Valeur Liquidative de Rachat") au moins égale à 88 % de la Valeur Liquidative de Référence, soit au moins 88 euros par part.

De plus, la Société Générale s'engage à ce que chaque porteur (quelle que soit la date de souscription de ses parts) demandant le rachat de ses parts sur la base de la valeur liquidative du mardi 27 janvier 2004 bénéficie d'une valeur liquidative de rachat au moins égale à 100 euros par part. La Valeur Liquidative de Référence sera donc au moins égale à 100 euros.

La Valeur Liquidative de Rachat pourra être inférieure à la Valeur Liquidative de Référence.

### **Durée minimale de placement recommandée**

3 ans

### **Souscripteurs concernés**

OPCVM offert au public (personnes physiques et personnes morales) et pouvant être destiné aux compagnies d'assurance afin de servir de support à des contrats d'assurance et/ou de capitalisation en unités de compte.

### **Affectation des résultats**

FCP de capitalisation. La comptabilisation se fait coupons encaissés.

## MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

---

### Date de clôture de l'exercice

Dernier jour de calcul de la valeur liquidative du mois de mars.  
Première clôture: dernier jour de calcul de la valeur liquidative du mois de mars 2005.

### Valeur liquidative d'origine

99,77 euros

### Périodicité de calcul de la valeur liquidative

- (A) Dans la mesure où les actifs du FCP n'ont jamais atteint 80 millions d'euros, hebdomadaire, établie le mardi de chaque semaine ou le jour ouvré suivant si ce jour n'est pas ouvert au sens du Code du Travail.
- (B) Dans la mesure où les actifs du FCP ont franchi ce seuil, quotidienne, à l'exception des jours fériés au sens du Code du travail français, des samedis et des dimanches.

### Conditions de souscriptions et de rachats

Les ordres de souscriptions rachats sont centralisés à 9h30 (heure de Paris) par Société Générale:

- (A) Dans la mesure où les actifs du FCP n'ont jamais atteint 80 millions d'euros, chaque jeudi de chaque semaine ou le jour ouvré précédant si ce jour n'est pas ouvert au sens du Code du Travail.
- (B) Dans la mesure où les actifs du FCP ont franchi ce seuil, chaque jour ouvré pour une exécution sur la valeur liquidative du FCP publiée trois jours ouvrés suivants, jour ouvré au sens du Code du Travail.  
Des fractions de parts peuvent être acquises ou cédées en millièmes.

### Commission de souscription

3 % au maximum rétrocédable aux tiers pour un ordre exécuté sur une valeur liquidative établie le mardi ou le jour ouvré suivant si ce jour n'est pas ouvert au sens du Code du Travail.  
3,5 % acquis à Lyxor International Asset Management pour un ordre exécuté sur une valeur liquidative établie un autre jour que le mardi ou le jour ouvré suivant si ce jour n'est pas ouvert au sens du Code du Travail.

### Commission de rachat

Néant le mardi 23 janvier 2007  
2 % au maximum rétrocédable aux tiers pour un ordre exécuté sur une valeur liquidative établie le mardi ou le jour ouvré suivant si ce jour n'est pas ouvert au sens du Code du Travail.  
3 % acquis à Lyxor International Asset Management pour un ordre exécuté sur une valeur liquidative établie un autre jour que le mardi ou le jour ouvré suivant si ce jour n'est pas ouvert au sens du Code du Travail.

### Frais de gestion

1,00 % TTC par an maximum de l'actif net du fonds et imputé sur le compte de résultat du FCP.

### Frais de gestion des OPCVM du panier

2,50 % maximum.

### Commission de souscription et de rachat appliquées aux OPCVM du panier

Néant

### Libelle de la devise de comptabilité

EUR

### Dominante fiscale

Éligible au PEA. Le FCP peut servir de support à des contrats d'assurance vie en unité de compte.

### Lieu ou mode de publication de la valeur liquidative

LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT

La présente notice doit obligatoirement être proposée aux souscripteurs préalablement à la souscription, remise à la souscription et mise à la disposition du public sur simple demande.

La note d'information complète de l'OPCVM et le dernier document périodique sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

Aucune autre personne que celles citées dans cette notice d'information n'est autorisée à fournir des informations sur le FCP.

Les souscripteurs potentiels de parts du FCP doivent s'informer des exigences légales applicables à cette demande de souscription, et de prendre des renseignements sur la réglementation du contrôle des changes, et le régime fiscal respectivement applicables dans le pays dont ils sont ressortissants ou résidents, ou dans lequel ils ont leur domicile.

### Adresse de la Société de Gestion

LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT  
17, cours Valmy – 92800 PUTEAUX  
www.lyxor.fr

### Adresse du dépositaire

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
50, boulevard Haussmann – 75009 PARIS

### Adresse de l'Établissement désigné pour recevoir les souscriptions et les rachats

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
50, boulevard Haussmann – 75009 PARIS

---

### Date d'agrément de l'OPCVM

7 novembre 2003

### Date d'édition de la notice d'information

17 novembre 2003

---

## STRADIVARIUS, composition détaillée.

Les spécialistes de SG Private Banking ont sélectionné des fonds figurant parmi les meilleurs du marché actuellement.  
Cette sélection initiale évolue pendant la période d'investissement.

NOM DU FONDS/SOCIÉTÉ DE GESTION	POIDS	S&P FUND STARS	SECTEUR	CODE ISIN
<b>Gestion A</b> (Société Générale Private Banking)	10 %	Non noté	Action Europe (Large Cap)	FR0007409313
<b>Socgen International Sicav</b> (Société Générale AM)	10 %	★★★★★	Action Internationale (Large Cap)	LU0068578508
<b>Tricolore rendement</b> (La Cie Financière Rothschild)	5 %	★★★★★	Action France (Large Cap)	FR0007028576
<b>Agressor</b> (Financière de l'Echiquier)	5 %	★★★★★	Action France (Mid Cap)	FR0007469598
<b>Fidelity Funds European Growth</b> (Fidelity Investment)	10 %	★★★★★	Action Europe (Mid Cap)	LU0048578792
<b>ING (L) Invest-Euro High Dividend</b> (ING IM)	10 %	★★★★★	Action Europe (Large Cap)	LU0127786431
<b>Franklin Templeton Euromarket</b> (Franklin Templeton IM)	10 %	★★★★	Action Euroland (Mid Cap)	LU0093666013
<b>AXA Rosenberg US Equity Alpha</b> (AXA Rosenberg)	5 %	★★★★	Action USA (Large Cap)	IE0031069275
<b>JPMorgan Fleming America Equity</b> (JPMorgan Fleming AM)	5 %	★★★★	Action USA (Large Cap)	LU0053666078
<b>New America Small Caps</b> (Banque du Louvre-Wanger AM)	5 %	★★★★★	Action USA (Small & Mid Cap)	FR0000287781
<b>GAM Star Tokyo-EUR class</b> (GAM Fund Management)	5 %	★★★★★	Action Japon (Large Cap)	IE0003008186
<b>Pictet Funds Eastern Europe</b> (Pictet & Cie)	5 %	★★★★★	Action Europe de l'est	LU0130728842
<b>Fidelity Funds European High Yield</b> (Fidelity Investment)	15 %	★★★★★	Obligation Europe (Haut rendement)	LU0110060430

Nom de l'OPCVM	Classe et/ou classe	Orientation générale des placements	Description de l'orientation des placement	Gestionnaire financier	Conseiller en Investissement	Lieu de publication de la valeur liquidative	Frais de gestion	Frais dépositaire	Affectation du résultat
Périodicité de calcul des valeurs liquidatives		Dates d'autorisation de commercialisation en France par la COB		Encours (MEUR)	Code ISIN		Date début d'historique		
<b>Fidelity Fund European high yield fund</b>	SICAV Classe A	Obligataire zone euro	Cherche à optimiser le retour sur investissement total en investissant essentiellement dans les obligations de sociétés européennes à haut rendement. Les valeurs mobilières dans lesquelles le compartiment investira présenteront un risque élevé, n'auront pas à atteindre un niveau de notation minimum et pourront ne pas avoir leur solvabilité notée par une agence de notation internationalement reconnue.	Fidelity International Limited, Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Pembroke HM 19, Bermudes	Pas de conseiller mentionné dans le prospectus	Distributeurs autorisés  Site internet: <a href="http://www.fidelity.fr">http://www.fidelity.fr</a> Le Temps	Jusqu'à 1.5 %	Pas de niveau mentionné dans le prospectus	Capitalisation
Quotidienne		2 juin 2000		173		LU0110060430		26 juin 2000	
<b>Tricolore Rendement</b>	FCP Classe C	Actions françaises	Investi à hauteur de 75 % minimum en actions françaises le gérant privilégie majoritairement les sociétés offrant un rendement supérieur au rendement moyen du CAC 40. A l'occasion, il peut investir en titres jugés très sous-évalués, même s'ils n'ont pas de rendement particulier.	LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT 47 rue du Fbg Saint-Honoré 75008 PARIS	Pas de conseiller mentionné dans le prospectus	LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE (PARIS) Tél: 0 800 16 2000, et dans le journal Les Echos, ainsi que sur le Minitel: 3617TRESOR6.	1.20 %	Pas de niveau mentionné dans le prospectus	Capitalisation
Quotidienne		21 janvier 1981		607		FR0007028576		8 octobre 1999	
<b>Fidelity Funds European Growth Fund - A</b>	SICAV Classe A	Actions européennes	Il vise la croissance du capital à long terme grâce à la gestion active d'un portefeuille investi principalement dans des actions cotées sur les marchés boursiers européens. Les pondérations reflètent essentiellement le choix du gestionnaire du fonds quant aux mérites des entreprises plutôt que son opinion sur des marchés dans leur ensemble. Le fonds favorise les petites et moyennes capitalisations.	Fidelity International Limited, Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Pembroke HM 19, Bermudes	Pas de conseiller mentionné dans le prospectus	Distributeurs autorisés  Site internet: <a href="http://www.fidelity.fr">http://www.fidelity.fr</a>  Le Temps	Jusqu'à 1.5 %	Pas de niveau mentionné dans le prospectus	Capitalisation
Quotidienne		1 <sup>er</sup> octobre 1990		8.249		LU0048578792		16 septembre 1994	
<b>ING (L) Invest Euro high dividend</b>	SICAV Classe C	Obligataire zone euro	L'objectif de gestion de ce sous-fonds de durée illimitée est une performance absolue du capital investi en se concentrant sur la croissance des actions européennes qui offrent des dividendes supérieurs à la moyenne du marché de la zone euro.	Caisse Privée Banque (ING Investment Management (Brussels)) 2 Place du Champ de Mars, Brussels,	Pas de conseiller mentionné dans le prospectus	Site internet: <a href="http://www.ingim.com">http://www.ingim.com</a>	1.75 %	Pas de niveau mentionné dans le prospectus	Capitalisation
Quotidienne		8 mars 1999		170		LU00127786431		7 avril 1999	
<b>New america small caps</b>	SICAV EUR	Actions Internationales	La Sicav est en permanence investie à hauteur de 60 % au moins sur le marché des petites et moyennes capitalisations nord-américaines. Le portefeuille peut également être composé d'obligations convertibles, de tous produits monétaires et, dans la limite de 10 % des actifs, de bons de souscriptions, de warrants cotés.	Liberty Wanger Asset Management 22 West Monroe suite 3000, Chicago Illinois 60606 - USA	Pas de conseiller mentionné dans le prospectus	BANQUE DU LOUVRE et locaux du Dépositaire	2.00 %	Pas de niveau mentionné dans le prospectus	Capitalisation
Quotidienne		22 janvier 1999		135		FR0000287781		11 février 1999	

Nom de l'OPCVM	Classe et/ou classe	Orientation générale des placements	Description de l'orientation des placement	Gestionnaire financier	Conseiller en Investissement	Lieu de publication de la valeur liquidative	Frais de gestion	Frais dépositaire	Affectation du résultat
Périodicité de calcul des valeurs liquidatives		Dates d'autorisation de commercialisation en France par la COB		Encours (MEUR)	Code ISIN		Date début d'historique		
<b>Axa Rosenberg US equity alpha</b>	FCP Classe B	Actions Internationales	L'objectif de gestion vise une performance à long terme. Le fonds va principalement (plus des 2/3 de la Valeur Liquidative) investir dans des actions que le gérant jugera sous-évaluées et cotées sur des marchés réguliers aux États-Unis. Le gérant cherchera à obtenir une performance absolue supérieure à l'indice S&P500 sur une base trimestrielle glissante.	Axa rosenberg investment management Limited 9A Devonshire square London, EC2M 4YY United Kinbgdom	Pas de conseiller mentionné dans le prospectus		1.35 %	Pas de niveau mentionné dans le prospectus	Capitalisation
Quotidienne		5 octobre 2001		675	IE0031069275		5 octobre 2001		
<b>PICETET Funds Eastern Europe</b>	FCP Classe B		Ce compartiment investira au moins 2/3 de ses actifs nets en valeurs mobilières d'émetteurs ayant leur principale activité et/ou leur siège dans les pays de l'Europe de l'Est. Ce compartiment détiendra un portefeuille diversifié qui sera composé, en principe, de titres de sociétés cotées. Ces titres pourront notamment être des actions ordinaires, préférentielles, des obligations convertibles et dans une moindre mesure des warrants sur valeurs mobilières et des bons de souscription.	Pictet & Cie, Genève 29, boulevard Georges Favon CH-1204 Geneva	Pictet Asset Management UK Limited Tower 42, Level 37 25 Old Broad Street GB - London EC2N 1HQ	www.pictetfunds.com	1.50 %	Pas de niveau mentionné dans le prospectus	Capitalisation
Quotidienne		30 mai 1996		255	LU0130728842		8 juin 1995		
<b>Gestion A</b>	FCP	Diversifié	Le FCP a pour objectif la valorisation du capital investi. Son portefeuille est composé pour l'essentiel d'un large éventail de valeurs de croissance sélectionnées tant en France qu'à l'étranger, plus pour leurs perspectives de valorisation que pour leur rendement.	Société Générale Asset Management 2, Place de la Coupole, 92400 Courbevoie France	Pas de conseiller mentionné dans le prospectus	Siège social du gestionnaire financier et guichets des établissements domiciles Site internet: http://www.sgam.com	2.00 %	Pas de niveau mentionné dans le prospectus	Capitalisation
Quotidienne		4 février 1982		198	FR0007409313		5 janvier 1996		
<b>Socgen International Sicav</b>	SICAV	Diversifié	L'objet du Fonds est d'offrir aux investisseurs la possibilité de bénéficier de la gestion professionnelle d'un portefeuille de valeurs mobilières diversifiées, essentiellement des actions ou des valeurs convertibles en actions, en vue d'obtenir une valorisation aussi élevée que possible, à moyen et à long terme, de l'épargne investie.	Société Générale Asset Management 2, Place de la Coupole, 92400 Courbevoie France	Arnhold & S. Bleichröder, inc., 1345 Avenue of the Americas, New York, N.Y. 10105	Siège social du gestionnaire financier et guichets des établissements domiciles Site internet: http://www.sgam.com	1.50 %	Pas de niveau mentionné dans le prospectus	Capitalisation
Quotidienne		12 août 1996		280	LU0068578508		19 octobre 1996		
<b>Franklin Templeton Investment Euromarket Fund</b>	CLASSE A ACC	Actions zone Euro	L'objectif d'investissement est la croissance à long terme du capital par des investissements dans les titres de créances émis par tous ressortissants d'un pays membre de l'Union Monétaire Européenne, ainsi que dans des titres de capital et de créance libellé en Euros et émis par tout autre émetteur. Le fonds investira principalement en actions.	FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED Exchange Tower 19 Canning Street Edimbourg EH3 8EG,	Pas de conseiller mentionné dans le prospectus	Site Internet: http://www.franklintempleton.fr/	1.20 %	Pas de niveau dans le prospectus	Capitalisation
Quotidienne		8 janvier 1999		330	LU0093666013		8 janvier 1999		

Nom de l'OPCVM	Classe et/ou classe	Orientation générale des placements	Description de l'orientation des placement	Gestionnaire financier	Conseiller en Investissement	Lieu de publication de la valeur liquidative	Frais de gestion	Frais dépositaire	Affectation du résultat
Périodicité de calcul des valeurs liquidatives		Dates d'autorisation de commercialisation en France par la COB		Encours (MEUR)	Code ISIN		Date début d'historique		
<b>GAM Star Tokyo</b>	SICAV EUR-A	Actions internationales	L'objectif de gestion de ce fonds est de rechercher la valorisation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions cotées au Japon émises par des sociétés ayant leur bureau au Japon.	GAM Fund Management Limited, George's Quays House 43 Townsend Street, Dublin 2 – Ireland	Global Asset Management (HK)		1.50 %	0.06 %	Capitalisation
Quotidienne		27 novembre 2001		480	IE0003008186		18 décembre 1998		
<b>JPMorgan Fleming Funds JPMF America Equity Fund</b>	SICAV A	Actions Américaines	Ce compartiment (libellé en USD) cherche à offrir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés nord américaines.	JP Morgan Fleming Asset management (Europe) Sarl European Bank & Business Center, 6 route de Trèves, L-2633, Senningerberg, Grand Duché du Luxembourg	Robert Fleming Inc., 522 Fifth Avenue, New York, NY 10036, USA	Siège social du gestionnaire financier  Tous les jours dans le journal "La Tribune"  Site internet: <a href="http://www.jpmorganfleming.fr">http://www.jpmorganfleming.fr</a>	1.25 %	Pas de niveau mentionné dans le prospectus	Capitalisation
Quotidienne		7 novembre 1989		1415	LU0053666078		novembre 1998		
<b>Agressor</b>	FCP	Actions françaises	Le gestionnaire privilégie les investissements en "petites valeurs" françaises ainsi que les investissements se déroulant sur de très courtes périodes ("trading"). Le fonds est Investi au minimum à 60 % en actions françaises.	Financière de l'Echiquier EBPf 17, Avenue George V 75008 PARIS	Pas de conseiller mentionné dans la notice COB	Site internet: <a href="http://www.finechiquier.fr">http://www.finechiquier.fr</a>	2.00 %	Inclus dans les frais de gestion	Capitalisation
Quotidienne		31 octobre 1991		411	FR0007469598		29 septembre 1991		